

# PLUi

Communauté de communes de Bléré - Val de Cher

## LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) en bref

### AFFIRMER LE VAL DE CHER COMME PÔLE PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE

- Valoriser l'ensemble des patrimoines présents au sein de Bléré-Val de Cher
- Organiser l'offre touristique dans une logique de liens entre les vallées de la Loire, du Cher et de l'Indre
- Mobiliser les ressources propres du territoire : navigation, cyclotourisme, tourisme et hébergement insolite etc.

### CONFORTER UNE QUALITÉ DE VIE QUI S'APPUIE SUR LES LIENS DE PROXIMITÉ

- Produire une offre résidentielle complète et équilibrée : grands et petits logements, maisons et appartements etc.
- Structurer les mobilités à l'échelle de chaque espace de vie : aménagements dans et vers les bourgs, pôles gares etc.
- Structurer l'espace de vie blérois autour de fonctions urbaines complémentaires : logements, services et commerces de proximité

### RENFORCER LES SYNERGIES ENTRE LES ESPACES ET LES FILIÈRES

- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles et soutenir le développement des exploitations
- Répondre aux besoins immobiliers et fonciers de toutes les entreprises locales, de l'artisanat et de l'industrie
- Déployer l'offre internet très haut débit sur le territoire
- Favoriser la création d'affaires en lien avec les services à la personne et la consommation locale

## LE PADD EN DÉTAILS

### EXPOSITION PUBLIQUE

à Bléré, au siège de la communauté de communes, 39 rue Gambetta, ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 17h

### RÉUNIONS PUBLIQUES

lieux et horaires à définir (surveillez les affichages publics et la presse locale)

### SITE INTERNET

[cc-blere-valdecher.fr](http://cc-blere-valdecher.fr)  
rubrique «Urbanisme - Accessibilité»

### LA LETTRE DU PLUI

2 fois par an dans votre boîte aux lettres

### FAITES-NOUS PART DE VOS REMARQUES

Contactez le Service Urbanisme de la Communauté de communes : [plui@cc-blere-valdecher.fr](mailto:plui@cc-blere-valdecher.fr)

Inscrivez les dans les registres de concertation en libre accès dans toutes les mairies et au siège de l'intercommunalité